

ENQUETE RELATIVE

A

En exécution de l'arrêté du 31 MAI 2022

de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M FOURNIER Gilbert ai ouvert, ce jour,
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A JUVÉ sur ERDRE

Le 22 JUIN 2022



Mercredi 22 Juin 2022 - 1^{ère} Permanence de 9^h à 12^h

Aucune personne ne s'est présentée à cette permanence.
Fin de la permanence à 12^h.

Le C.E. gouin

Samedi 25 Juin 2022 - 2^{ème} Permanence - de 9^h à 12^h

Aucune personne ne s'est présentée à cette permanence.
Fin de la permanence à 12^h.

Le C.E. gouin

Vendredi 1^{er} Juillet 2022 - 3^{ème} Permanence - de 14^h à 17^h

Aucune personne ne s'est présentée à cette permanence.
Fin de la permanence à 17^h.

Le C.E. gouin

Jendredi 7 Juillet 2022 - 4^{ème} Permanence - de 9^h à 12^h

Aucune personne ne s'est présentée à cette permanence.
Fin de la permanence à 12^h.

Le C.E. gouin

Vendredi 22 Juillet 2022. 5^{ème} Permanence de 14^h à 17^h

M^r PISTARD Jean-Noël, Président de RIGAND sur VIOREAU, a déposé au Commissaire Enquêteur, notre contribution à l'enquête publique concernant la rénovation du barrage du Lac de Vioreau.

Comme par écrit, RSV a exprimé son opposition et son désarroi quant au manque de moyens envisagés pour lutter contre la prolifération des cyanobactéries.

Il y a un réel problème de santé publique sous évalué par le Conseil Départemental, propriétaire du lac et de la base de loisirs.

M^r ARNAULT Charles, président de l'Association MALICE (Mouvement d'Actions Locales et d'Initiatives Abitennes de l'Écône) et Yves PASGRIMAUD, adhérent de Malice et d'Eaux et Rivières de Bretagne, sommes ^{venus} nous entretenir avec le commissaire enquêteur, pour lui faire part de nos remarques et questions sur le projet de restauration du barrage de Vioreau.

Nous sommes favorables à la restauration de ce système hydraulique, qui, à notre point de vue, doit concerner l'ensemble Loiterinière, Brovestière, Vioreau, rigoles de liaison et rigole alimentaire jusqu'au canal, avec une circulation effective de l'eau.

Nous demandons que soit prises en considération les expertises de Luc BRIENT (Université de Rennes) spécialiste des cyanobactéries, qui nous indique, qu'à sa connaissance, le curage ne pourra régler la prolifération des cyanobactéries.

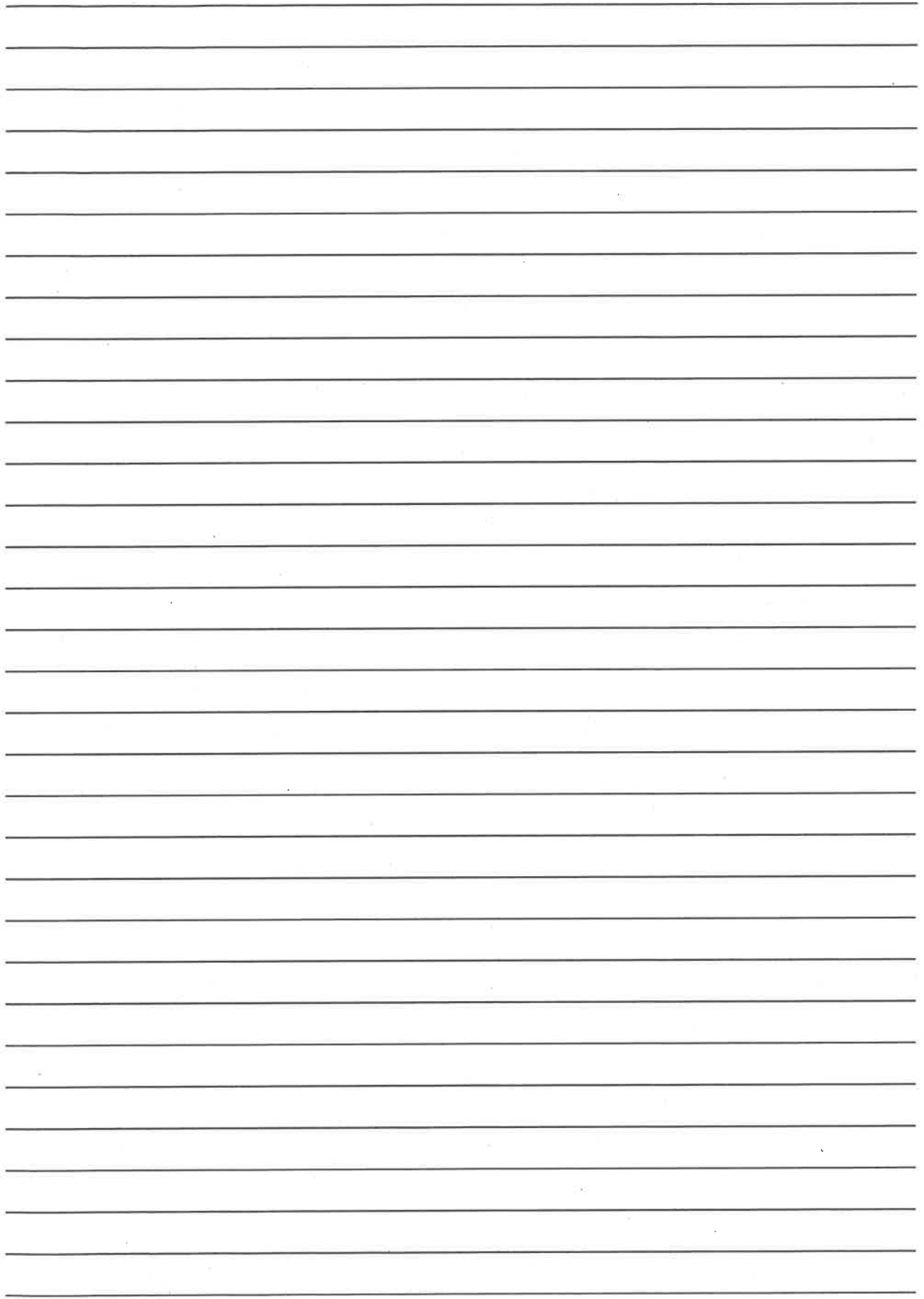
Si curage il y avait, nous demandons que le

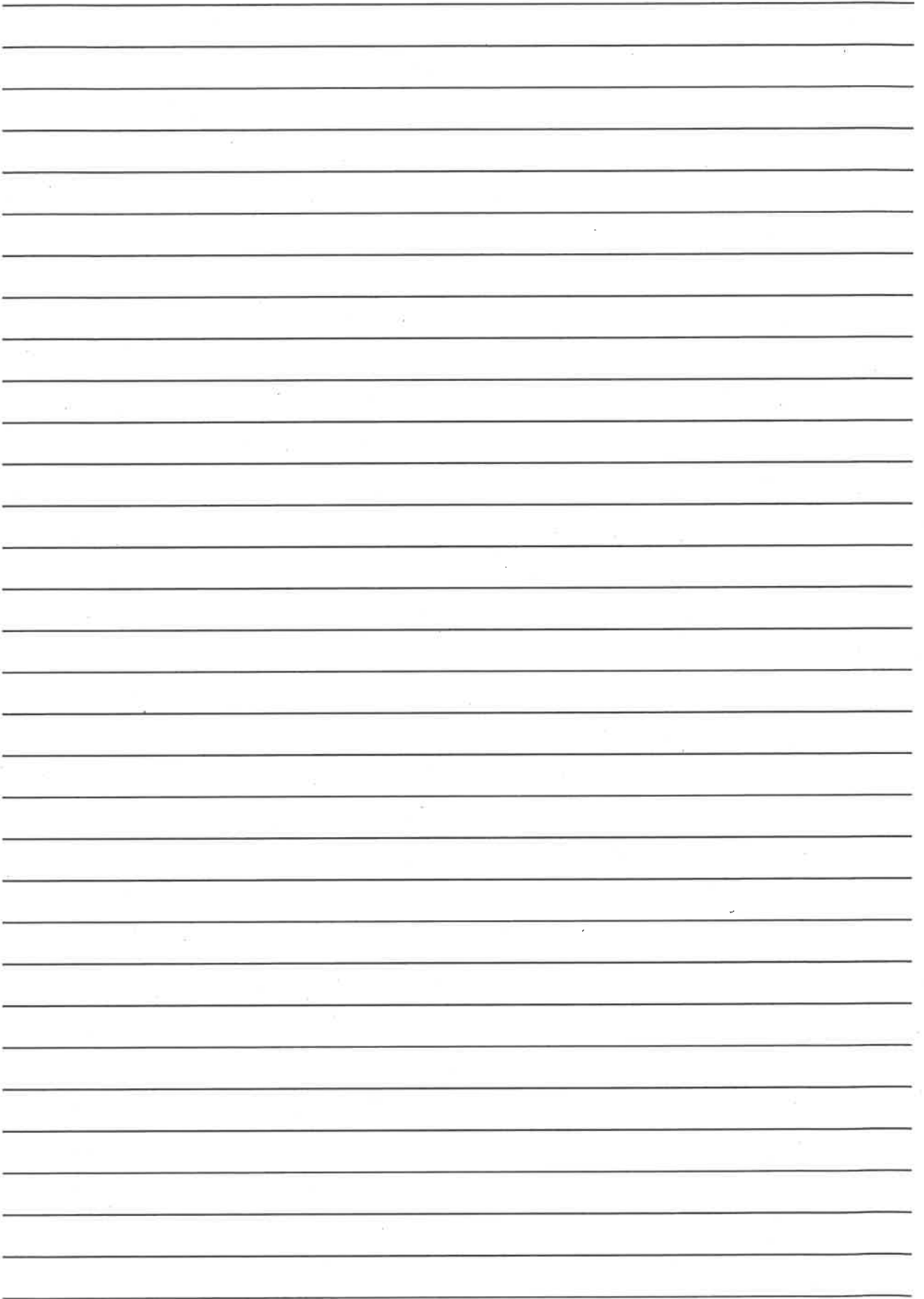
le plan d'épandage doit être confronté aux autres plans déjà effectués sur le territoire et évidemment, que cet épandage ne puisse pas être réalisé à proximité de l'Érche, des rigoles de liaison et rigole alimentaire ni sur les zones d'alimentation des captages d'eau (classés Grenelle) du Plessis Pas Brunet à Nort sur Érche, et de la Chutevaie à Saffré

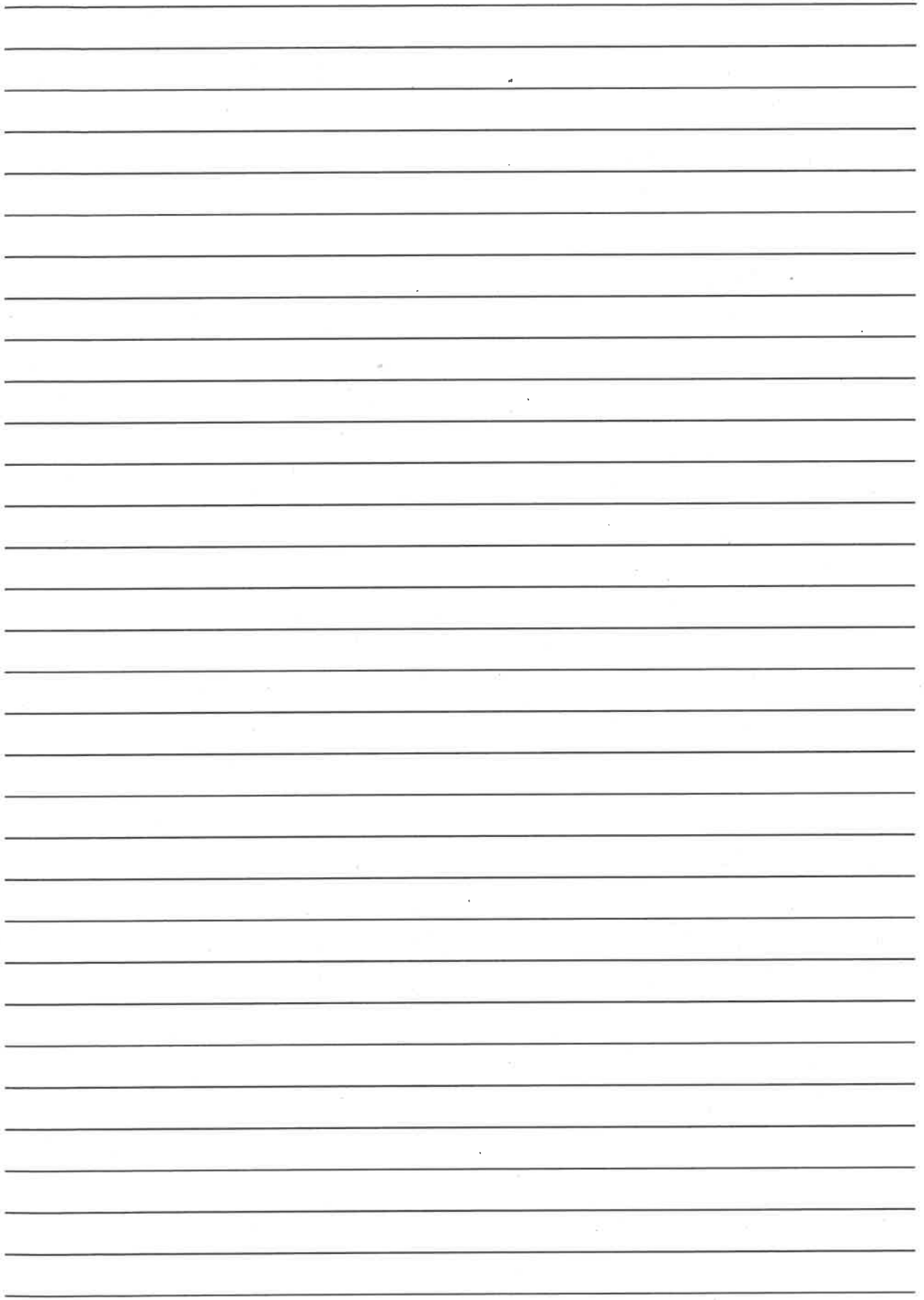
Nous pensons que l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs du bassin de Vireau notamment) doit être associé à la conception du plan de restauration du barrage de Vireau

M. Robert Christophe La Roche 44440 Joué/2nd
exploitant agricole

Je m'oppose non pas à la réalisation du barrage
ni du barrage de l'étang de Vireau
mais au projet d'évacuation des sédiments
qui selon le plan traversera notre village
alors qu'il est possible de toute évacuer
par le côté sud de l'étang et de
sortir directement au pres de La Masse
sur l'axe Nantes Châteaubriant







Lined writing area consisting of 25 horizontal lines.

Le Vendredi 22 Juillet 2022 à 17 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) FOURNIER Gilbert déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs

du Mercredi 22 Juin 2022 au Vendredi 22 Juillet 2022

de 9 H 00 à H

et de H à 17 H 00

(sauf dimanche et jours fériés)

Les observations ont été consignées au registre par 5 personnes
(pages n° 2 à 5)

En outre, j'ai reçu — lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

→ A noter que 4 dépositions ont été reçues sur le registre numérique

1ère lettre en date du

de M.

2ème lettre en date du

de M.

3ème lettre en date du

de M.

Le présent registre ainsi que les _____
pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins
le 22 Août 2022 à M onjeun le Préfet de L.A.

Le c.É.

Gilbert FOURNIER

